

U.S.C.MONETEAU - SECTION TIR A L'ARC

Club affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le N° 02-89-098

7 rue d'Auxerre 89470 MONETEAU

SAISON 2023 / 2024

La reprise pour les nouvelles inscriptions et des renouvellements pour la saison 2023 / 2024 reprendra pour les jeunes âgés de 7 à 16 ans le mardi 05 septembre 2023 à partir de 17 h 55 ou le samedi 09 septembre à 11 h 00 au gymnase municipal de Monéteau 7 rue d'Auxerre Pour les adultes et les jeunes à partir de 17 ans: la reprise aura lieu le mardi 05 septembre 2023 à 19h30 ou le jeudi 07 septembre à 19 h 00 ou le samedi 09 septembre à 9 h 30 au gymnase

Le club accueille les enfants garçons et filles à partir de **7 ans**, et des adultes hommes et femmes sans limite d'âge, pour les enfants nés (ées) en **2016** (7 ans) ils seront acceptés que sous réserve.

Le club prête tout le matériel nécessaire pour la pratique du tir à l'arc (arc, flèches, protections etc..)

Les séances d'entraînements sont encadrées par un entraîneur brevet d'état 1^{er} degré du Comité Départemental 89 tous les mardis pour les jeunes et 1 mardi sur 2 pour les adultes, et aussi par trois entraîneurs 1 du club (diplôme fédéral F.F.T.A) tous les mardis, jeudis et samedis

Les entraînements se déroulent au gymnase de septembre à mi-avril et en extérieur sur un terrain aménagé de mi-avril à fin juillet pour les adultes, et de début mai à fin juin pour les jeunes

Pour les nouvelles inscriptions, fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc et daté de moins de 6 mois, il devra porter la mention < **Y compris pour la compétition**> pour les nouveaux adhérents désirant participés aux compétitions officielles du calendrier de la F.F.T.A

Le tir à l'arc peut se pratiquer soit en loisir ou en compétition inscrite à un calendrier national

Le club sera présent à la fête du sport et des associations le dimanche 10 septembre 2023 de 10h30 à 17h30 au complexe sportif des peupliers de Monéteau avec initiation et démonstration

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

Les tranches d'âge indiquées ci-dessous, sont celle que l'archer aura dans l'année civile 2024

EN SALLE : de septembre à mi-avril pour les adultes, (début mai pour les jeunes 7/16ans)

Mardi	de 17 h 55 à 19 h 25	pour les jeunes 7 / 16 ans (jeunes âgés de 17 ans accepter)
Mardi	de 19 h 30 à 21 h 00	pour les adultes, et les 17/20 ans, (jeunes âgés de 16 ans accepter)
Jeudi	de 19 h 00 à 20 h 30	pour adultes et la catégorie U 21 18 / 20 ans
Samedi	de 09 h 30 à 11 h 00	pour adultes, les 16 à 20 ans et jeunes en compétition officielle
Samedi	de 11 h 00 à 12 h 30	pour les jeunes 8 /15 ans (débutants et rencontres spécial jeunes)

EN EXTERIEUR : d'avril à fin juillet, (fin juin pour les jeunes 7/16 ans)

Mardi	de 17 h 55 à 19 h 25	pour les jeunes de 7 à 16 ans
Mardi	de 19 h 15 à 21 h 00	pour les adultes et les jeunes 17 / 20 ans
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30	pour les adultes et les jeunes 18 / 20 ans
Samedi	de 09 h 30 à 11 h 00	pour les adultes et les jeunes 17 / 20 ans et jeunes en compétitions
Samedi	de 11 h 00 à 12 h 30	pour les jeunes 8 / 16 ans

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

TEL : 06 83 91 61 47 ou 06 83 42 08 47 par E-Mail : uscmtiralarc@orange.fr

Ou au gymnase pendant les heures d'entraînements et sur notre site internet à l'adresse ci-dessous

Site internet du club : <https://archers-moneteau.weebly.com>